



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 10 Mai A 19H00

Présents : LEMOINE Christian, Maire, DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, ALLANIC Christian, BADIA Jean-Louis, DANHYER David, JOANNON Yohann

Absents excusés : CHRISTIAENS Thierry, SAISSI HASSANI Roxane

Procurations : CHRISTIAENS Thierry donne pouvoir à LEMOINE Christian

SAISSI HASSANI Roxane donne pouvoir à JOHANNON Yohann

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Formant la majorité des membres en exercice

Début de la séance 19h.

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

-1. Décision de modificative, exercice 2023.

Voté à l'unanimité.

-2. Approbation du plan d'urgence face à la sécheresse.

Nécessité pour la commune de s'engager dans la charte.

Désignation du référent « eau » : Monsieur David DANHYER.

Voté à l'unanimité.

-3. Délibération pour la location d'un gîte de dépannage, suivant la loi, meublé de 3 mois non reconductibles.

L'intéressé étant présent, il doit quitter la pièce. La location comprendra les charges.

Voté à l'unanimité.

-4. Déclassement du domaine public d'un bâtiment communal (ancienne poste).

Le but est d'affecter ce bien au domaine privé de la commune, ayant perdu son utilisation de bâtiment à usage public.

Sur le marché de l'immobilier ce bâtiment sera mis à prix, suivant estimations faites par des professionnels, à 115 000€.

Voté à l'unanimité.

-5. Demandes de subventions à la mairie, suivant une procédure officielle respectée (cerfa).

* Arpèges en Fenouillèdes. Cette association propose chaque année des tournées de concerts classiques. Cette année le concert, à l'église St Etienne, aura lieu en juin. Un élu souhaite demander aux organisateurs : comment sont choisies les dates car juin nous semble un peu tôt dans la saison.

Subvention votée à l'unanimité.

* Association de chasse ACCA de Caramany, 300€ sont demandés et acceptés par le conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

* Association Le Pari du Lac, un membre du bureau de l'association est membre du Conseil Municipal. Il devra pour ce sujet quitter la pièce, 600€ sont demandés. 300€ seront accordés pour les deux raisons suivantes : Budget communal limité sur le poste association, et égalité entre toutes les associations communales.

Voté à l'unanimité.

Questions divers.

- Le sujet très important de l'arrosage des jardins est abordé. Après discussion et écoute de tous les arguments, il est souligné qu'un mail a été envoyé à la DDTM demandant des précisions sur le manque de visibilité des différents arrêtés préfectoraux. La mairie et l'ASA ne veulent surtout pas conseiller ou autoriser certaines pratiques si celles-ci sont répréhensibles. La mairie et l'ASA sont toujours en attente de réponses sur les questions liées spécifiquement à Caramany.
- Un élu fait la remarque sur les tables du Café Carton, stockées sur la place, du 1^{er} mai au 15 octobre. Il souligne que ça peut représenter une certaine gêne et un certain danger durant la période scolaire.
- Un élu fait état des travaux de carottage à l'Horto, et de la prise d'eau par l'entreprise Sur une bouche à incendie sans demande d'autorisation...
- Est rappelé que depuis 2008 un arrêté d'interdiction de stationnement des véhicules Sur la place de la Mairie est en vigueur. Cet arrêté est toujours actif. Un stationnement peut donc entraîner des verbalisations.

 Le Maire

Christian LEMOINE

 Le 1^{er} Adjoint

Philippe DESTREM